



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

1^{ère} réunion régulière

Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 30 août 2005 à la salle de conférence de la polyvalente Thomas-Albert de Grand-Sault (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00.

Présences :

Marc Long, sous-district 1
Pierrette Fortin, sous-district 2
George LaBoissonnière, sous-district 3
Marc Babineau, sous-district 4
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5
Jean-Marie Cyr, Sous-district 6
Louise Désilets, sous-district 7
Ann Martin, sous-district 8
Line Côté-Page, sous-district 9
Martine Michaud, sous-district 10
Benoît Castonguay, sous-district 11
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

Bertrand Beaulieu, Directeur général
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier
Denise Laplante, Secrétaire CÉD
Johane Thériault-Girard, Directrice des ress. humaines
Lise Aubut, Directrice de l'éducation

Absences : Aucune

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Point à ajouter : 12b) Transport scolaire

Proposition #2005-08-01

Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Monsieur Marc Long appuie. **ADOPTÉE**

2. Adoption du procès verbal de la 11^è réunion régulière

Proposition #2005-08-02

Madame Jeanne Da Gauthier propose l'adoption du procès verbal tel que présenté. Madame Martine Michaud appuie. **ADOPTÉE**

3. **Affaires découlant du procès verbal**

- *Dyslexie : La planification de qu'est-ce qui va se faire durant l'année concernant la dyslexie, n'est pas encore élaborée.*
- *6. Budget 2005-2006 : Les présidents des CÉD des districts francophones se rencontreront en octobre pour discuter du budget.*
- *4. Demande au MENB pour savoir à qui revient la responsabilité des placements des élèves. Selon la Loi sur l'éducation, Placement des élèves article 11(1), le directeur général concerné détermine le placement des élèves dans les classes, niveaux scolaires et programmes, les services et les écoles conformément aux besoins des élèves et aux ressources du district scolaire. Article 11(4) Une décision du directeur général en vertu du paragraphe (1) a) est prise sous réserve des politiques ou des directives du conseil d'éducation de district concerné, et b) ne vise que les élèves inscrits dans une école du district scolaire ou les élèves qui résident dans le district scolaire pour lequel le directeur général est nommé ou nommé de nouveau.*

4. **Correspondance**

- *Lettre de la FNSCF convoquant les membres du CÉD à l'AGA.*
- *Lettre de félicitations envoyée à Monsieur Camille Thériault de la Fédération des Caisses populaires Acadiennes pour le programme de littératie.*

5. **Rapport du directeur général**

a) Retour en classe

Le personnel enseignant est de retour au travail depuis hier. Le District compte une diminution de 211 élèves comparativement à l'an dernier. Toutefois, nous conservons sensiblement le même nombre d'enseignants. Quelques postes d'enseignement sont encore à combler dû au fait que quelques enseignants ont quitté leur poste tardivement ou ont fait la demande d'un congé sans solde pour la prochaine année scolaire.

b) Classes alternatives

Mesdames Annie Bossé et France Godin furent embauchées pour les classes alternatives. Nous visons à ce que le recrutement des élèves soit terminé à la fin septembre pour la présente année scolaire.

c) *Projet Écho-Jeunesse*

L'école Écho-Jeunesse de Kedgwick participera à un projet pilote au cours de la présente année scolaire. Les élèves seront présents à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis où le temps d'enseignement sera allongé afin de permettre que la journée de mercredi se termine à midi pour les élèves. Ceci permettra aux enseignants et à la direction d'école de tenir leurs réunions du personnel ou d'assister à des formations les mercredis après-midi.

d) *Animateurs culturels*

Le projet d'animateurs culturels va de l'avant pour la prochaine année scolaire. Le projet pilote est d'une durée d'un an et il est un complément à ce qui se fait déjà dans les écoles. L'animateur culturel ne remplacera pas l'enseignant. Six animateurs dont 1 animateur/coordonnateur furent embauchés.

e) *Rapport annuel*

Une copie du rapport annuel fut remise à tous les membres du CÉD.

f) *Déménagements*

Les écoles Carrefour de la Jeunesse et Notre-Dame sont en période de déménagement et de réaménagement. Elles devraient être prêtes pour l'ouverture des classes le 6 septembre 2005. Le 14 octobre 2005 a été retenue comme date tentative pour l'ouverture officielle du Carrefour de la Jeunesse.

Les rénovations du gymnase de l'école St-Joseph vont bon train, mais malheureusement le gymnase ne sera pas prêt pour la rentrée scolaire. On prévoit que tout devrait être prêt pour novembre 2005.

Le déménagement des bureaux du District est prévu pour les 10 et 11 septembre si les ameublements en commande sont livrés en début de la semaine prochaine. Sinon, le déménagement se fera la fin de semaine suivante. L'ouverture officielle sera annoncée lorsque les détails seront disponibles.

g) *Programme Honneurs et Mérites*

Proposition 2005-08-03

Madame Jeanne Da Gauthier propose que le comité de sélection pour le programme honneurs et mérites du CÉD soit composé d'un membre du CÉD et du directeur général ou son délégué, et que le comité procède à une rotation mensuelle afin que

chaque membre ait l'opportunité de choisir une ou les personnes méritantes.
Monsieur Marc Babineau appuie. 1 non 10 oui ADOPTÉE.

6. Projets d'infrastructures et projets majeurs

Proposition 2005-08-04

Monsieur Jean-Marie Cyr propose que la liste des projets d'infrastructures soit acceptée telle que présentée. Monsieur Benoit Castonguay appuie. ADOPTÉE

Proposition 2005-08-05

Monsieur Adrien Fournier propose que le CÉD approuve la liste de priorités des projets majeurs en ajoutant une quatrième priorité soit l'agrandissement du gymnase du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska. Monsieur George LaBoissonnière appuie. 2 non 9 oui ADOPTÉE

7. Rencontre échange avec les CPAÉ

Le comité de communication et marketing du CÉD révisera les résultats du sondage remis aux membres des CPAÉ lors de la rencontre de mai dernier. Par la suite, le comité décidera quelle formule sera utilisée pour continuer les échanges avec les CPAÉ.

Une formation parrainée par la FCENB aura lieu à la fin novembre 2005 pour les membres des CPAÉ.

Monsieur Cyrille Sippley, président de la FCENB, fera une tournée des districts scolaires pour expliquer le rôle de la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick.

8. Comité de gouvernance

Le thème de la prochaine rencontre de travail en septembre sera celui de la gouvernance.

9. Tests PIRS et Évaluation provinciale en littérature

Monsieur Luc Caron, agent pédagogique, nous présente les résultats des tests PIRS (Programme d'indicateurs du rendement scolaire).

Madame Nicole Gervais, agente pédagogique, nous présente les résultats de l'évaluation provinciale en littérature.

10. AGA - FNCSF

L'assemblée générale annuelle de la FNCSF aura lieu les 2, 3 et 4 novembre 2005 à Ottawa.

Proposition 2005-08-06

Madame Jeanne Da Gauthier propose que Messieurs Jean-Marie Cyr et Adrien Fournier assistent à l'AGA de la FNCSF avec Madame Louise Désilets et Monsieur Bertrand Beaulieu. Monsieur Castonguay appuie. ADOPTÉE.

11. Calendrier des réunions

Proposition 2005-08-07

Madame Line Côté-Page propose que le lieu des réunions de travail soit alterné entre Grand-Sault et Edmundston. Monsieur Adrien Fournier appuie. 1 non 10 oui ADOPTÉE.

12. Tournois de golf de la Fondation St-Louis-Maillet

Le tournoi de golf de la Fondation St-Louis-Maillet aura lieu à Edmundston le 17 septembre 2005. L'équipe du CÉD sera composée de :

*Line Côté-Page
Marc Babineau
George LaBoissonnière
Yvan Guérette*

Le tournoi de golf de la Fondation St-Louis-Maillet aura lieu à Grand-Sault le 10 septembre 2005. L'équipe du CÉD sera composée de :

*Ann Martin
Line Côté-Page
Louise Désilets
Martine Michaud*

12b. Transport – Ste-Anne et St-Léonard

Monsieur Jean-Marie Cyr nous informe qu'un groupe d'élèves de Ste-Anne a demandé du transport pour se rendre à l'école de Grande-Rivière. La municipalité de St-Léonard débourserait les frais de transport pour le premier mois. La direction du district étudiera ce dossier.

13. Interventions du public

Monsieur Pierre Michaud, porte-parole de la municipalité de Clair, remercie le CÉD d'avoir placé l'agrandissement du gymnase du CAHM sur la liste des priorités du District 3.

14. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ **20 septembre 2005** _____

Denise Laplante

Louise Désilets

Secrétaire du Conseil d'éducation

Présidente du Conseil d'éducation